

**POUR INFORMATION**

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Rapport d'évaluation des programmes
d'action sectoriels**

1. Le Bureau a été prié de réaliser une évaluation des programmes d'action sectoriels de la période biennale 2004-05, conformément au cadre d'évaluation discuté initialement à la réunion du groupe directeur global en octobre 2005¹ et présenté sous une forme révisée à la Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes du Conseil d'administration en mars 2006². En septembre 2006, le groupe directeur s'est réuni pour examiner le rapport d'évaluation³ et a demandé qu'un rapport de ses débats soit transmis à la commission pour discussion ultérieure. Le présent document contient un bref aperçu des commentaires généraux formulés durant la réunion, suivi d'un résumé plus approfondi des débats à la réunion du groupe directeur.

Principaux aspects de la discussion

2. De nombreux orateurs ont décrit dans les grandes lignes les réalisations et la valeur des programmes d'action et ont donné des indications utiles sur leur fonctionnement et les résultats obtenus dans certains secteurs. Des observations d'ordre plus général centrées sur le rapport d'évaluation et les leçons retenues de la première série de programmes d'action ont également été formulées.
3. En ce qui concerne le rapport d'évaluation, les participants ont suggéré différents moyens d'améliorer le processus, notamment le recours à des évaluateurs extérieurs, la nomination d'évaluateurs basés sur le terrain dès les étapes initiales, ou encore des entretiens approfondis avec les personnes s'occupant des programmes. Il a également été proposé que l'on envisage de se concentrer sur des indicateurs quantitatifs pour mieux évaluer les améliorations dans certains secteurs.
4. Durant la discussion sur le concept des programmes d'action, les participants ont accordé une attention particulière aux aspects suivants: planification (y compris la focalisation et

¹ AP/SPM/2005/2/2.

² Documents GB.295/STM/4 et GB.295/13(Rev.).

³ AP/GSG/2006/2.

les délais des programmes), gestion et supervision, et durabilité (y compris les liens des programmes avec les programmes par pays de promotion du travail décent).

5. En ce qui concerne la planification des futurs programmes d'action, il a été proposé que le BIT demande aux Etats Membres d'identifier leurs besoins (avec la participation des partenaires sociaux nationaux) avant de soumettre des propositions concrètes au groupe directeur ou, autre solution, que les priorités soient définies en fonction des déficits de travail décent. Quelques orateurs ont insisté pour que les programmes soient centrés sur un plus petit nombre de pays, tandis que d'autres ont estimé que la sélection des pays était étroitement liée aux demandes et à la situation particulière des secteurs concernés. La proposition de se concentrer sur un plus petit nombre de sujets a semblé remporter un large soutien. A la question de savoir si les programmes d'action devraient se poursuivre au-delà d'une seule période biennale, certains orateurs se sont déclarés favorables à une période plus longue, tandis que d'autres ont estimé que la prolongation de la durée des premiers programmes avait un caractère exceptionnel.
6. Un certain nombre de mesures ont été proposées pour améliorer la gestion des programmes. Il a notamment été proposé qu'un plus grand nombre d'informations (plus détaillées) soient communiquées aux représentants gouvernementaux basés à Genève et aux membres du Conseil d'administration. L'existence du groupe directeur est perçue comme un élément positif. Les orateurs ont toutefois émis des points de vue différents au sujet du temps, de l'énergie et des ressources nécessaires.
7. Un grand nombre d'orateurs se sont demandé comment les programmes d'action pourraient devenir plus durables. Tous les orateurs ont jugé nécessaire à cette fin un financement par des sources externes, notamment gouvernementales, et nombreux ont été les participants à évoquer la possibilité de relier les programmes d'action aux programmes par pays de promotion du travail décent. Certains participants ont jugé ces liens essentiels pour garantir la durabilité des programmes mais d'autres ont fait remarquer qu'ils risquaient de dévier les programmes d'action de l'approche initialement adoptée pour répondre aux besoins des mandants nationaux tripartites et ils ont souligné qu'il faut faire preuve de prudence afin que les programmes restent de conception tripartite.
8. En ce qui concerne l'orientation générale du Programme des activités sectorielles, les participants ont recommandé que le Bureau continue à accorder de l'importance à la constitution de sa base de données sur les questions sectorielles. Il a été proposé que l'on établisse des liens entre les programmes d'action et les réunions sectorielles dans l'optique d'un partage d'informations.

Résumé de la discussion

9. M^{me} Walgrave, directrice du Département du dialogue social, de la législation et de l'administration du travail et des activités sectorielles et directrice exécutive par intérim du Secteur du dialogue social, a ouvert la réunion du groupe directeur global convoqué pour discuter de l'évaluation interne de la première génération des programmes d'action sectoriels. L'objectif principal de ces programmes était d'assurer un suivi concret des décisions prises au niveau global sur le terrain. Les leçons retenues sont présentées de façon bien visible dans le rapport d'évaluation, et il est espéré que la discussion conduira à des améliorations futures.
10. M^{me} Tinoco, chef du Service des activités sectorielles, a fait observer que l'évaluation a été une expérience enrichissante pour les personnes qui y ont participé et a remercié l'unité d'évaluation pour ses orientations et ses informations en retour fournies tout au long du processus. L'évaluation a été davantage qualitative que quantitative. Des questionnaires

avaient été élaborés sur la base de trois indicateurs communs à l'ensemble des programmes, ainsi que d'indicateurs spécifiques à des secteurs. La documentation établie tout au long des programmes d'action, les entretiens et les discussions de suivi au sein des groupes directeurs nationaux ont également apporté des indications intéressantes. Les principales conclusions se concentrent sur trois grands domaines: la prise de décisions, le ciblage des pays, et les ressources et la viabilité des activités. Ces éléments fourniront donc le cadre de la discussion.

11. M. Zellhoefer, porte-parole du groupe des travailleurs à la Commission STM, a estimé que la discussion devrait porter à la fois sur le passé et sur l'avenir. Il a été décidé de lancer des programmes d'action parce que le cycle des réunions sectorielles n'avait pas toujours répondu aux besoins des mandants. Malgré les difficultés et les à-coups, l'établissement des programmes d'action a été une activité importante et la participation des mandants essentielle. L'orateur a relevé que les fédérations syndicales internationales sont structurées de manière à travailler sur une base sectorielle et que les gouvernements agissent dans de nombreux domaines, selon une optique sectorielle. En revanche, les employeurs ne possèdent pas le même type de structure. Il est important de garder à l'esprit que les programmes d'action sont censés s'insérer dans toute une série d'activités sectorielles. Une approche réaliste s'impose. Il conviendrait de se fixer des objectifs raisonnables et de mener à son terme le travail, après quoi le programme pourrait aller de l'avant. S'agissant de la viabilité des activités, il faut focaliser celles-ci sur la création d'emplois et le développement des compétences. Le groupe directeur est une entité utile et ne représente pas un coût important. A l'avenir, les réunions ne devraient pas être tenues à des dates trop rapprochées des sessions de la Commission STM. Une réunion annuelle pourrait s'avérer suffisante. L'orateur a déclaré attendre avec intérêt la discussion approfondie qui se tiendra au sein de la Commission STM.
12. M. Trogen, porte-parole du groupe des employeurs à la Commission STM, s'est félicité de participer à la réunion du groupe directeur et a félicité le Bureau pour son rapport d'évaluation. Les employeurs jugent qu'il faut choisir les moyens d'action les plus appropriés, qu'il s'agisse de réunions sectorielles, de programmes d'action ou d'autres types d'activités.
13. M. Hayashi (gouvernement du Japon) a remercié le Bureau d'avoir mené à bien l'évaluation demandée par les PIEM et d'avoir convoqué la réunion. Les conclusions de celle-ci devront être communiquées à la Commission STM, au sein de laquelle une discussion constructive devrait avoir lieu concernant l'avenir des programmes d'action.
14. M^{me} Eastwood (gouvernement des Philippines) a félicité le Bureau pour son excellent document et a déclaré apprécier la participation de l'unité d'évaluation au processus. Elle a appelé l'attention sur la difficulté de tirer des conclusions sur l'efficacité des programmes d'action à partir de questionnaires ayant reçu un nombre de réponses limitées. Elle a proposé que des évaluateurs travaillent à l'échelon des pays dès les étapes initiales des programmes d'action pour récolter des informations au fur et à mesure et fournir ainsi des éléments venant de la base et propres à assurer une évaluation plus impartiale. Une évaluation correctement réalisée contribuera à renforcer les programmes d'action et offrira une base solide qui permettra de susciter l'intérêt des donateurs.
15. M. Chamberlin (gouvernement des Etats-Unis), s'exprimant au nom des PIEM, a estimé qu'il y a deux questions fondamentales: la nature et la qualité du mécanisme d'évaluation d'une part, et, d'autre part, l'évaluation des résultats concrets. Les résultats devraient fournir des indications quant à la durabilité et à la possibilité de reproduire ce qui a été expérimenté. Un programme d'action peut être important pour le secteur et les pays concernés, mais sa valeur ultime réside dans les leçons concrètes que l'on peut en retirer ainsi que dans la possibilité de reproduire ce programme.

16. M. Omondi (gouvernement du Kenya) a fait remarquer que le rapport d'évaluation a pour but de déterminer la pertinence et l'efficacité des programmes d'action par rapport à l'objectif stratégique n° 4. Il faudrait se concentrer davantage sur les indicateurs, notamment en ce qui concerne les améliorations dans certains secteurs pour lesquels des mesures quantitatives sont nécessaires. Il faudrait fournir davantage d'informations entre les réunions du groupe directeur, et une meilleure communication est nécessaire entre les spécialistes sectoriels du BIT et les représentants gouvernementaux basés à Genève pour la mise en commun des informations et la participation aux activités de planification et de mise en œuvre.
17. M. Belau (SECTOR) a décrit la méthodologie utilisée pour l'évaluation. Des questionnaires ont été élaborés pour chacun des programmes d'action sur la base de trois indicateurs génériques ainsi que de plusieurs indicateurs spécifiques aux différents secteurs. L'évaluation a insisté davantage sur la qualité que sur la quantité. A la question de savoir si les questionnaires ont été envoyés aux utilisateurs finaux, M. Belau a répondu que seuls les membres des groupes directeurs nationaux ont été contactés, car ils ont les interlocuteurs les plus pertinents pour ce qui est du développement du dialogue social.
18. M. Zellhoefer a demandé combien cela coûterait d'envoyer quelqu'un interroger les membres des groupes directeurs nationaux plutôt que de passer par des questionnaires. Des entretiens approfondis permettraient d'obtenir des réponses plus complètes.
19. M^{me} Walgrave a fait observer qu'une telle approche aurait dû être prise en compte dans le budget des programmes d'action dès le départ.
20. M. Belau a rappelé aux participants que le total des dépenses par pays concernant les programmes d'action est en moyenne de l'ordre de 30 000 à 35 000 dollars.
21. A propos de la sélection des pays, M^{me} Walgrave a déclaré que les résultats de l'évaluation montrent qu'il y a eu une plus grande motivation et une meilleure mise en œuvre dans les pays où les mandants ont demandé à participer au programme d'action, que dans les pays sélectionnés à partir de Genève. S'agissant des délais, son expérience personnelle lui a appris qu'il faut du temps pour développer le dialogue social. Cinq années, voire plus, peuvent être nécessaires avant que le dialogue ne devienne un automatisme.
22. M. Dejardin (Organisation internationale des employeurs – OIE) a proposé que le BIT fournisse des informations à l'avance à tous les Membres concernant les futures priorités éventuelles des activités sectorielles, et a demandé qu'ils répondent sur une base tripartite. Il faut effectivement plusieurs années pour arriver à un véritable dialogue social, mais il est difficile de justifier la poursuite indéfinie de programmes d'action dans certains secteurs, compte tenu des restrictions budgétaires. Les employeurs étaient convenus au départ d'expérimenter les programmes pour une période de deux ans, et il a ensuite été décidé de les prolonger à titre exceptionnel. Une nouvelle discussion concernant la base de travail est nécessaire. En fin de compte, les programmes d'action devraient devenir indépendants, avec seulement quelques apports occasionnels du spécialiste sectoriel et sans aucun budget supplémentaire. L'orateur a demandé au Bureau de préciser les liens entre les programmes par pays de promotion du travail décent et les programmes d'action.
23. M. Hahn (SECTOR) a décrit la nouvelle approche du BIT concernant la programmation par pays: les actions prioritaires seront déterminées à l'échelon national et introduites dans la base de données IRIS. Les unités techniques (telles que SECTOR) réexamineront les propositions et discuteront avec les bureaux extérieurs de la meilleure manière de contribuer à celles-ci. Un plan de travail sera établi pour chaque pays. Ces plans seront réexaminés tous les six mois et éventuellement modifiés.

24. M. Zellhoeffer a fait valoir que les programmes d'action sont nouveaux, d'où l'impossibilité de tirer des enseignements de l'expérience. Les programmes ont néanmoins fait l'objet de discussions entre le Bureau et les fédérations syndicales internationales sur la base des besoins et des intérêts de leurs membres. Compte tenu du temps nécessaire pour développer le dialogue social et du souhait de pouvoir rééditer les expériences positives, il serait nécessaire de penser au-delà du cycle budgétaire de deux ans, mais tel a été également le cas de la planification par rotation des réunions. L'orateur a demandé aux fédérations syndicales internationales de faire connaître leur point de vue.
25. M. Kearney (Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir – FITTHC) a déclaré que le programme d'action dans le secteur du textile, de l'habillement et de la chaussure a constitué une avancée majeure par rapport aux réunions, lesquelles avaient été caractérisées par peu d'impact, peu d'activités de suivi et une faible représentation. Le programme d'action a été presque parfaitement ciblé et est venu à point nommé compte tenu de l'environnement post-AMF et des demandes croissantes pour que les produits soient fabriqués «dans de bonnes conditions». Les programmes réalisés au Maroc, aux Philippines et en Roumanie ont été très bien accueillis. Grâce à ses activités récentes, l'OIT s'est positionnée au cœur du débat sur le textile, l'habillement et la chaussure. A l'évidence, deux ans ne suffisent pas. Le programme devrait être étendu à un plus grand nombre de pays. Certains d'entre eux peuvent tirer parti de programmes réduits, mais d'autres peuvent avoir besoin de programmes à plus grande échelle. L'apport requis en termes financiers est très faible, ce qui fait que les coûts pourront peut-être être absorbés à l'avenir par le gouvernement ou par l'industrie dans certains pays, mais la participation du BIT restera nécessaire. Des ressources seront vraisemblablement requises jusqu'en 2012, car l'impact réel de la libéralisation des échanges ne se fera sentir que lorsque l'Union européenne et les Etats-Unis auront levé les dernières barrières au libre-échange dans le secteur du textile à la fin de 2008.
26. M^{me} Longley (Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes – UITA) a observé que le programme d'action concernant l'agriculture s'est appuyé sur une solide base de connaissances constituée au fil des discussions dans diverses instances de l'OIT, y compris le cycle de négociations de deux ans qui a abouti à l'adoption de la convention n° 184. La priorité donnée à la sécurité et à la santé est issue de ce processus ainsi que de la participation des mandants à l'échelon national. Lors d'une récente visite au Kirghizistan, l'oratrice a pu constater les synergies entre les efforts déployés à l'échelon national et les activités menées au titre du programme WIND (Amélioration du travail dans le cadre du développement local) à l'échelon des villages. Il est encourageant d'être le témoin de discussions sur la sécurité et la santé au travail ou sur le travail des enfants dans les villages, et l'oratrice a salué le travail effectué. Le programme d'action a également permis de répondre rapidement à une demande d'audit de sécurité dans l'industrie du sucre de la Jamaïque, et les partenaires sociaux continuent à collaborer avec le BIT à la solution des problèmes. Ces activités constituent quelques exemples des avantages directs dont peuvent bénéficier les mandants grâce au programme d'action, avantages qui n'avaient pas pu être obtenus dans le cadre des activités sectorielles précédentes. Les résultats ont été positifs, mais une période de deux ans reste trop courte pour ce qui a trait à la sécurité et à la santé. Le lien entre les programmes par pays de promotion du travail décent et la programmation par pays peut être déterminant pour la viabilité des activités.
27. M. Dalban-Moreynas (UITA) a déclaré que le programme d'action concernant le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme a bien fonctionné dans deux pays sur quatre, et qu'il éprouve en conséquence des sentiments partagés. Il est convenu de l'importance d'une approche fondée sur les connaissances pour ce qui est des recherches et des rapports sectoriels. L'expérience du programme d'action montre qu'il faut plus de temps et de discussions pour sélectionner les sujets et les moyens d'action. Lorsqu'un trop

grand nombre de questions est retenu, la focalisation est insuffisante. Le rapport d'évaluation montre que lorsque le dialogue social existe déjà, il ne permet généralement d'obtenir des résultats que sur les questions visées. L'impact a toutefois été plus significatif dans les pays où le dialogue social est peu développé, voire inexistant (par exemple en Egypte). De réels progrès ont été obtenus grâce à la discussion conduisant à l'action dans les domaines de la formation et de l'éducation. L'orateur a demandé que les décisions soient précédées de meilleures consultations, et a ajouté que la réunion régionale pour l'Asie et le Pacifique a permis d'identifier des questions présentant un intérêt particulier.

- 28.** M. Harris (Internationale de l'éducation – IE) a fait remarquer que les rapports publiés dans le cadre du programme d'action en faveur de l'éducation ont été excellents et que le programme est un succès. Des activités sont en cours dans dix pays sur douze et les réunions sous-régionales ont été couronnées de succès. La viabilité des activités est la question primordiale. Des groupes directeurs nationaux ont été constitués et sont à l'œuvre mais on ne sait pas s'ils poursuivront leurs activités. A ce jour, ils n'ont pas réussi à mobiliser d'autres ressources, même si la pénurie d'enseignants et la pauvreté demeurent des questions hautement d'actualité. Pour l'orateur, il est important de mener de front des approches ascendantes et descendantes d'une manière équilibrée. Le lien avec les programmes par pays de promotion du travail décent est crucial, mais des difficultés pratiques subsistent en relation avec le personnel sur le terrain. Les ressources de SECTOR ne devraient pas être consacrées au programme VIH/SIDA mais, une dimension sectorielle devrait être introduite dans les travaux du programme ILO/SIDA en utilisant les ressources de ce programme.
- 29.** M. Schwass (Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses – ICEM), qui a œuvré en tant que coordinateur des fédérations syndicales internationales pour le programme d'action intersectoriel sur le VIH/SIDA, a estimé que l'aspect sectoriel des activités est le bienvenu mais que le programme aurait pu être mis en œuvre par ILO/SIDA. Les travaux entrepris pour les mines n'ont pas été bien coordonnés avec l'ICEM. Des activités auraient dû être consacrées à la production de directives telles que celles établies pour le secteur du transport.
- 30.** M. Leather (Internationale des services publics – ISP) a estimé qu'en décidant de passer de l'approche des réunions à celle des programmes d'action l'OIT et ses mandants risquent de perdre la base de connaissances qui avait été régulièrement enrichie par l'élaboration de rapports sectoriels à forte intensité d'informations, les discussions dans les réunions et la publication de leurs résultats. Les programmes d'action ne conduisent pas au même degré d'accumulation des connaissances et de développement d'une base de données, ce qui est pourtant déterminant pour la prise de décision. S'agissant du VIH/SIDA et des services de santé, les travaux accomplis ont été opportuns et extrêmement importants. La publication des *Directives conjointes OIT/OMS sur les services de santé et le VIH/SIDA* a constitué un événement majeur. Ces directives ont été traduites en dix langues. La principale tâche est maintenant de les faire appliquer dans tous les pays. L'orateur a mentionné des réalisations du programme ILO/SIDA, de l'OMS et de l'ONUSIDA, qui ont contribué à l'aboutissement des travaux entrepris. Il a fait ressortir les connaissances acquises d'une génération de programmes d'action à l'autre, en mentionnant le lancement à l'échelle mondiale du programme d'action en cours dans le secteur de la santé.
- 31.** M. Dejardin a fait remarquer que le groupe directeur devrait prendre ses décisions sur la base des besoins et des demandes des mandants nationaux. Les programmes d'action dans les secteurs du textile et de l'agriculture sont ceux qui ont remporté le plus de succès et qui ont été les plus guidés par la demande.

32. M. Chamberlin a insisté sur la nécessité de centrer les activités sur un plus petit nombre de pays, de secteurs et de sujets. Cela permettrait un meilleur usage des ressources, offrirait de plus grandes chances de viabilité et aboutirait à des travaux de fond plus complets.
33. M. Dejardin est convenu que, d'une manière générale, les programmes d'action devraient se concentrer sur un plus petit nombre de pays, mais il a déclaré craindre que l'impact n'en soit réduit. Il a réitéré le soutien des employeurs aux activités sectorielles.
34. M. Hayashi a également soutenu l'idée qu'il faudrait se concentrer sur un plus petit nombre de questions et de pays. Si, comme les employeurs le craignent, le choix d'un plus petit nombre de pays risque de réduire l'impact, il serait important de concevoir des mesures pour y parer. A titre d'exemple, les réunions sectorielles traditionnelles offrent la possibilité de partager les résultats des programmes d'action et pourraient aider à garantir la viabilité des activités.
35. M. Leather (ISP) a appelé l'attention sur le temps, l'énergie et les ressources nécessaires pour prendre des décisions aux échelons mondial, régional et national, et a demandé jusqu'à quel point les différentes parties sont prêtes à s'engager dans ce domaine.
36. M^{me} González (CISL) a estimé que des programmes d'action centrés sur une ou deux questions concernant le monde du travail, la sécurité et la santé au travail ou le travail décent et la compétitivité, par exemple, ont des chances de conduire à des résultats positifs. L'approche des programmes par pays de promotion du travail décent représente un défi majeur, car elle constituera le principal outil de la coopération technique extrabudgétaire à l'échelon des pays. Cette approche vise également à mieux coordonner les efforts avec ceux des autres institutions des Nations Unies sur le terrain. Les mandants doivent participer à ce processus. L'oratrice s'est inquiétée du mode de programmation par pays. Citant l'exemple du Zimbabwe, elle a demandé comment on peut prétendre que l'exercice de programmation dans ce pays fait intervenir les mandants nationaux alors que les organisations de travailleurs sont réprimées et leurs dirigeants torturés. Une vaste discussion stratégique au sein de la Commission STM est nécessaire sur ce point.
37. M^{me} Tinoco a exprimé l'espoir que les modules de gestion stratégique d'IRIS conduiront à de meilleurs liens entre les programmes d'action et les programmes par pays de promotion du travail décent, ce qui ajoutera de la valeur aux deux types de programmes et favorisera la viabilité des activités. La viabilité reste un défi à relever, car il faut du temps pour mobiliser les ressources auprès des donateurs.
38. M^{me} Longley a pris note du large consensus concernant le lien à établir entre les programmes d'action et l'Agenda du travail décent. S'agissant des ressources, les priorités devraient être établies selon les besoins, et les déficits de travail décent devraient être l'indicateur clé. Il sera difficile de lier les programmes d'action aux programmes par pays de promotion du travail décent dans les pays où il n'y a pas de liberté syndicale. Il faut garder à l'esprit les valeurs fondamentales de l'OIT et le fait que le dialogue social est à la base du progrès dans d'autres domaines.
39. M. Zellhoefer a déclaré que la tâche actuelle consiste à analyser l'expérience de la première génération de programmes d'action. Les fédérations syndicales internationales se sont déclarées satisfaites du travail accompli. L'orateur a averti que, s'ils dépendent trop lourdement des ressources extérieures, les programmes d'action risquent d'être guidés par les donateurs. Il est important de maintenir une base de connaissances sectorielles raisonnable pour répondre aux besoins des mandants.
40. M. Chamberlin a fait remarquer que la plupart des pays développés n'accordent pas une priorité extrême au programme des activités sectorielles, mais qu'ils peuvent être de

puissants alliés. Pour susciter leur intérêt, il est impératif de se concentrer sur un nombre limité d'objectifs dans un petit nombre de pays et de faire preuve d'efficacité. Une approche rigoureuse de l'évaluation, faisant appel à des évaluateurs extérieurs, qui n'hésiteraient pas à poser des questions difficiles, pourrait conduire à un plus grand soutien. Il ne faudrait pas limiter le champ de l'évaluation aux parties intéressées. L'orateur a déclaré comprendre les difficultés qu'il y a à réaliser une évaluation, compte tenu de la jeunesse des programmes d'action, mais a insisté sur l'importance d'une évaluation indépendante sur le long terme.

41. M. Harris a fait remarquer que, dans le cas du programme d'action sur l'éducation, le choix de dix pays n'est pas excessif compte tenu de l'ampleur du problème. Des résultats significatifs ont pu être obtenus: le dialogue social a débouché sur un large consensus autour de questions nationales cruciales.
42. M^{me} Walgrave a pris note des points de vue et suggestions des participants concernant l'évaluation, la sélection des pays, la focalisation thématique, la viabilité des activités et la possibilité de les reproduire, les ressources et la nécessité d'introduire de la souplesse dans les programmes. Elle a ensuite demandé aux porte-parole des employeurs et des travailleurs de formuler leurs conclusions.
43. M. Trogen s'est rallié pleinement aux points de vue exprimés par M. Dejardin. Il est convenu de l'importance de maintenir une base de connaissances sectorielles et s'est demandé si l'expérience acquise grâce aux programmes d'action sera suffisamment intégrée dans cette base. Il conviendrait d'examiner plus avant les liens entre les programmes d'action et les réunions sectorielles. Par ailleurs, les programmes d'action devraient être présentés de manière plus convaincante aux employeurs au Conseil d'administration. Une brève description sur le site Web de SECTOR mentionnant quelques exemples de résultats concrets, tels que les expériences des villages kirghizes, pourrait s'avérer une contribution utile.
44. M. Zellhoefer a rappelé aux participants qu'ils se sont réunis pour examiner les programmes d'action et non pas la totalité des activités sectorielles. L'objet des programmes d'action est de servir les mandants nationaux, et si des améliorations restent possibles certains programmes ont très bien fonctionné. Il est important que les programmes d'action demeurent distincts de la coopération technique, car les projets orientés par les donateurs ne font pas autant de place aux mandants. Le groupe directeur global est une entité utile et qui ne coûte pas cher. Les programmes d'action constituent un pas en avant dans le domaine des activités sectorielles. Ils ne sont pas trop coûteux et donnent des résultats utiles.
45. M^{me} Walgrave a suggéré deux questions pour examen à la prochaine session de la Commission STM: 1) l'approche de l'évaluation; 2) la préparation des futures activités sectorielles. Il a été convenu que la prochaine réunion du groupe directeur global se tiendra suffisamment à l'avance, en février 2007, pour permettre d'examiner pleinement les résultats avant la session de la Commission STM. L'oratrice a ensuite déclaré la clôture des travaux.

Genève, le 17 octobre 2006.

Document soumis pour information.